

## Caractéristiques du contexte national

L'enseignement et la formation agricole et horticole dans le Royaume Uni est proposé par des établissements d'enseignement postsecondaire (colleges) aux niveaux 1, 2, 3, et 4 certains établissements proposent des formations d'enseignement supérieur (européens) niveau 4 et des formations professionnelles de niveaux 1 - 3 postsecondaire, tandis que quelques établissements ne proposent que le niveau 4.

Tous ces établissements sont actuellement financés par le « Further Education Funding Council » (Conseil de financement de l'enseignement postsecondaire) ; certains objectifs nationaux de formation sont définis par le gouvernement et il est de la responsabilité de ces établissements de faire atteindre ces objectifs à leurs élèves, et aussi de former des spécialistes en agriculture et horticulture pour les besoins du pays.

## Organisation de l'enseignement agricole

L'enseignement agricole se décompose ainsi :

- Formation pré - professionnelle dans les métiers liés à l'agriculture
- Formation professionnelle et enseignement à plein temps aux niveaux (européens) 1 - 3/4
- Formation professionnelle à temps partiel ; vers le NVQ (qualifications professionnelles nationales) qui est obtenu par apprentissage ; les élèves travaillent en entreprise et sont scolarisés un jour par semaine
- Enseignement supérieur agricole (niveau 4)
- Enseignement universitaire spécialisé pour la formation à l'agriculture

Les établissements d'enseignement agricole au Royaume Uni sont très divers : ils travaillent à des niveaux différents (quoique dans la gamme 1 à 4) et dans des spécialités différentes en fonction de leur localisation géographique et leur particularité régionale.

## Caractéristiques des élèves

Les élèves peuvent être admis dans les établissements d'enseignement agricole à partir de 16 ans et à tout âge en général. Leurs études antérieures et leurs qualifications sont diverses. Une forte proportion sont des adultes (25 ans +). Les élèves en général effectuent un stage, parfois avant de commencer leur formation mais plus généralement comme partie intégrale de leur formation pratique.

## Caractéristiques des personnels

Les personnels des établissements d'enseignement agricole viennent de deux origines distinctes :

- soit du milieu enseignant
- soit des entreprises liées à l'agriculture.

Les enseignants sont fortement encouragés à obtenir les qualifications appropriées pour enseigner, et on insiste de plus en plus sur les qualifications des enseignants dans les établissements agricoles comme dans tous les établissements d'enseignement postsecondaire.

## Organisation pédagogique

Les établissements dans le R.U. sont des entités autonomes (corporation) ; ceci signifie qu'ils sont autonomes du point de vue financier bien qu'ils reçoivent la plupart de leur financement de l'Etat sous certaines conditions. Ils sont officiellement administrés par un Conseil d'Administration. Les établissements ont l'obligation d'être gérés comme des entreprises, avec les contraintes ainsi générées, mais aussi avec la liberté de dégager des bénéfices, dans la mesure du possible. Les programmes d'enseignement sont de la responsabilité des établissements, mais ils sont encore dans un cadre de référence nationale. Les professionnels des métiers liés à l'agriculture exercent une influence considérable sur les contenus des programmes, et ils sont consultés au sujet de la pertinence de la formation proposée aux élèves.

## Organisation de l'enseignement et programmes

Les établissements sont habituellement organisés en Sections, en fonction des filières ou des spécialités. L'accompagnement des élèves sur le plan financier, social, affectif et scolaire est très important et les établissements sont régulièrement évalués, aussi bien pour la qualité de l'enseignement que du soutien qu'ils proposent aux élèves.

Des influences externes, par exemple le nouveau "Curriculum 2000" dans l'enseignement postsecondaire et supérieur, sont très fortes non seulement sur les programmes proposés aux élèves mais aussi sur l'organisation et l'utilisation des ressources.

## Suivi du progrès de l'élève durant sa formation

L'accompagnement de l'élève est très important dans le système éducatif du R. U. (voir plus haut). Il est l'un des facteurs principaux de l'habilitation des établissements postsecondaires et supérieurs, qui est évalué par des commissions nationales. En plus, les établissements ont pour obligation de mettre en place des auto-évaluations régulières qui sont ensuite ratifiées par une inspection externe. Les établissements reçoivent des subventions supplémentaires pour assurer le soutien scolaire ou spécifique dont les élèves ont besoin.

## Enjeux-clés actuels

Plusieurs initiatives récentes ont eu un impact sur les établissements d'enseignement agricole postsecondaire et supérieur. Parmi celles-ci, le Curriculum 2000 (voir plus haut), l'Inclusive Learning Quality Initiative (l'Initiative « Apprentissage Global de Qualité »), Widening Participation (Participation Élargie) et les Key skills (Compétences Clés) sont probablement celles qui sont les plus étroitement liées au thème du projet *PpePee*.

De plus, des changements récents dans le financement des établissements d'enseignement agricole (réductions des financements) poussent les établissements vers une situation de plus en plus tournée vers l'économie du marché. Les objectifs nationaux de formation, les changements imminents dans la structure de financement (en Avril 2001 le financement sera assuré par le Learning and Skills Council - Conseil d'Apprentissage de Compétences, et non plus par le FEFC et le TEC), et les inspections, amèneront des changements importants dans l'enseignement et la formation agricole au Royaume Uni.